



STAGE DUT HSE 2021/2022

Pour Proposer un stage à nos étudiants : <https://iut.univ-amu.fr/les-stages>

**Préciser dans le profil recherché : étudiant de DUT HSE*

Période du stage : du lundi 4 avril au vendredi 17 juin 2022

(11 semaines, 52 jours, 364 heures effectives de présence en entreprise)

Soutenance de stage : lundi 20 juin et mardi 21 juin

*La date et l'horaire précis sont convenus au préalable
entre le tuteur universitaire et le tuteur entreprise*

Lieu : IUT, département HSE, avenue Maurice Sandral, 13708 La Ciotat

Jury : Composé du Maître de stage (si disponible), de l'enseignant-tuteur, d'un enseignant du département HSE.

Modalités :

- exposé orale avec présentation PP : 15 mn
- entretien avec le jury : 10 mn
- délibération et bilan : durée 5mn

Contenu de l'exposé : replacer la mission effectuée dans son contexte et développer un point précis du rapport de stage.

Obligations règlementaires

- Etablir et signer la convention de stage, fournir un exemplaire original à chaque partie

(Entreprise, étudiant, IUT)

- Donner une gratification à l'étudiant (3.90€/heure pour 2021) car la durée du stage excède 44 jours de 7h de présence en entreprise (articles L. 124-1 à L. 124-20 du code de l'éducation)

Contacts STAGES au Département HSE :

Offres de stage et Conventions de stage : melissa.grange@univ-amu.fr 04 13 94 23 33

Organisation des soutenances : amandine.monico@univ-amu.fr